

L'Institut français d'histoire en Allemagne (IFHA) est une institution publique de recherche française, liée à l'Université de Francfort depuis 2009, dont le champ d'activité porte sur l'histoire allemande et franco-allemande. Au moyen de bourses d'étude, traductions, colloques, séminaires, publications et conférences, l'IFHA encourage les échanges entre historiens de France et d'Allemagne ([www.ifha.fr](http://www.ifha.fr)).

Le *Max-Planck-Institut für europäische Rechtsgeschichte (MPIeR)* est un institut reconnu sur le plan international, œuvrant dans la recherche fondamentale relative à l'histoire européenne du droit ([www.rg.mpg.de](http://www.rg.mpg.de)).

Dans le cadre d'un projet de recherche commun de l'IFHA et du MPIeR, le poste suivant est à pourvoir :

**Poste de doctorant/doctorante,  
à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013,  
au sein du projet  
« Aspects juridiques de l'histoire de la Première guerre mondiale »**

Le contrat porte sur une durée de deux ans, prolongeable à trois ans, et prévoit une rétribution correspondant à un poste à mi-temps selon le barème du service public fédéral allemand (niveau E13/2). Toutefois l'activité du doctorant sera de plein temps.

Le projet international de recherche porte sur le développement de différents types de normativité (*normative Ordnung*) dans le contexte de la Première guerre mondiale et de ses suites. Le poste de doctorant/doctorante s'inscrit dans une coopération entre les activités de recherche de l'IFHA et du MPIeR. Le projet de thèse de doctorat devra inclure une perspective binationale, interculturelle et historiographique. Il sera partie prenante d'une série de manifestations organisées par l'IFHA à l'occasion de l'année 2014, marquée par la commémoration de plusieurs événements-clés de l'histoire européenne (814, 1214, 1414, 1814, 1914).

Un diplôme de fin d'études universitaires dans le domaine du droit, de l'histoire ou d'une discipline similaire, ainsi que de très bonnes connaissances du français et de l'allemand à l'écrit et à l'oral, sont les compétences requises pour le poste de doctorant/doctorante.

Les instituts de la *Max-Planck-Gesellschaft* adhèrent au principe de parité entre hommes et femmes au sein du personnel et encouragent, à ce titre, les candidatures féminines de manière explicite.

Les instituts de la *Max-Planck-Gesellschaft* sont, en outre, déterminés à employer d'avantage de personnes handicapées et encouragent explicitement leurs candidatures.

Votre dossier de candidature, contenant les pièces habituelles et accompagné d'une esquisse du projet de thèse, est à remettre **jusqu'au 28.07.2013**, par voie électronique ([personal@rg.mpg.de](mailto:personal@rg.mpg.de)). Une copie du dossier de candidature doit être envoyée au directeur de l'IFHA, Prof. Dr. Pierre Monnet ([monnet@ehess.fr](mailto:monnet@ehess.fr)).

Pour toute information supplémentaire concernant le projet de recherche, veuillez vous adresser à Prof. Dr. Pierre Monnet.

#### Contact:

Prof. Dr. Pierre Monnet  
IFHA  
Goethe Universität  
Grüneburgplatz 1  
IG-Farben-Haus Postfach 42  
60323 Frankfurt/Main  
Tel: 069/79831900

Max-Planck-Institut für europäische  
Rechtsgeschichte  
-Personalabteilung-  
Hausener Weg 120  
60489 Frankfurt/Main  
Tel: 069/78978-115